



Seclin le 24 février 2014

Monsieur le Président de l'association Droit au vélo,

Par lettre en date du 17 février 2014, vous m'avez fait part de votre souci permanent de promouvoir l'usage du vélo comme moyen de déplacement, d'améliorer la sécurité des cyclistes et de les représenter dans la région Nord Pas de Calais.

Votre action est toute particulièrement honorable et rejoint ma réflexion profonde.

Aussi, dans ce cadre, je peux vous assurer que le projet que je porte pour Seclin, prend en compte la totalité des objectifs que vous vous fixez.

Ma démarche, en effet, s'appuie sur les réflexions et objectifs du plan de déplacement urbain (P.D.U.) initié par Lille Métropole Communauté Urbaine, valorisant l'ensemble des moyens de transports doux dans la plus grande sécurité des déplacements en ville et dans ce plan, le vélo obtient 25 % de la chaussée nouvelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Cadart', written in a cursive style.